

QUELQUES NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA SOCIÉTÉ MINIÈRE DE PONT-PÉAN

I

Au moment où nous écrivions notre article sur *Les origines de la société minière de Pontpéan*, publié ici même (*Mém. de la Soc. d'histoire de Bretagne*, an. 1924)⁽¹⁾, nous n'avions pas eu connaissance d'une série de mémoires imprimés (1761-1763), émanant soit de Pâris-Duverney, soit de Danycan et sa mère, soit du caissier Desclos⁽²⁾; ces mémoires contiennent des données intéressantes sur le long procès qui s'engagea entre les deux parties et qui n'était pas terminé encore en 1763. De quel côté était le bon droit? C'est ce qu'il est difficile de décider. Mais l'on voit clairement que Pâris-Duverney veut obtenir la dissolution de la société, afin de sauver ce qui peut être sauvé de sa mise; il prétend que la mine est épuisée, qu'elle ne pourra plus être exploitée et qu'en tout cas, son exploitation sera ruineuse. Danycan, au contraire, veut empêcher la dissolution de la société, continuer l'exploitation. Il soutient la cause de l'ingénieur Lorient, que Pâris-Duverney attaque, au contraire, très vivement, tandis qu'il prône le mérite de Laurent. Le caissier-comptable Desclos, d'autre part, a eu de graves différends avec les Danycan.

De ces longs mémoires très verbeux, il est difficile d'entreprendre une étude critique, permettant de nous faire une idée très exacte du différend, qui met aux prises les deux

(1) Voy. aussi nos *Etudes sur les mines bretonnes au XVIII^e siècle* (*Annales de Bretagne*, t. XXXVII, 1926).

(2) Arch. de la Loire-Inférieure, C 772.

groupes d'associés. Mais ils contiennent des chiffres, des bilans et des faits précis, instructifs pour l'histoire de la mine.

Ainsi, nous pouvons extraire du Mémoire de Paris-Duverney, de 1761, contresigné par M. de Montaran, intendant de commerce, et par l'avocat Mariette, le bilan de la société au 31 décembre 1760 ⁽¹⁾ :

PASSIF

Il reste dû à M. Duverney sur ses avances	597.000 l.	
Au s ^r Nugues.....	90.000 l.	
Intérêt à cinq pour cent du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1760.....	20.037 l. 10 s.	
	<u>707.037 l. 10 s.</u>	707.037 l. 10 s.
Sommes dues sur les terres de Carcé et de Vauxgaillard		41.300 l.
Pour la reconstruction de deux moulins appartenant à l'évêché de Rennes.....		20.000 l.
Principal et intérêt dus au sieur d'Orgères pour le prix de 126 journaux de terre, suivant le jugement de M. l'intendant de Bretagne.....		28.553 l. 3 s. 8 d.
TOTAL du passif.....		<u>796.890 l. 13 s. 8 d.</u>

ACTIF

Argent en caisse.....	12.819 l. 3 s. 11 d.	
Recouvrements à faire.....	123.237 l. 10 s. 9 d.	
Plombs dans les magasins à différents prix...	216.210 l. 15 s.	
Prix des terres suivant l'achat.....	144.819 l.	
Prix des meubles.....	10.000 l.	
Minéraux extraits, approvisionnements et effets appartenant à la Société.....	<i>mémoire.</i>	
TOTAL de l'actif.....	<u>506.156 l. 16 s. 5 d.</u>	
Partant perte :	796.890 l. 13 s. 8 d.	
	<u>— 506.156 l. 16 s. 5 d.</u>	
		290.733 l. 17 s. 3 d.

(1) Pages 98 et sqq.

Et cependant, ajoute le Mémoire, M. Danycan évalue l'actif à 2.172.224 l.; il calcule ainsi tout ce qui est entré dans la caisse de la Société depuis qu'elle existe; mais c'est là « une opération plus ridicule encore qu'illusoire ». Et Duverney ajoute :

« Une affaire, dans laquelle il y a eu pour plus de 500.000 l. de journées d'ouvriers, pour 512.000 l. d'achat de bois, de charbon, de fer, etc., ne pouvait devenir bonne qu'autant que la mine ne serait pas appauvrie *jusqu'au point de ne plus mériter d'être exploitée*. Que le sieur Danycan calcule donc les dépenses, et qu'il n'abandonne pas, pour le plaisir d'accuser ses associés de dissipation, une méthode dont tous les gens raisonnables font usage pour connaître leur véritable situation ».

Le sieur Danycan, pour prouver l'excellence des machines de Lorient, invoque l'opinion du sieur de Beaumont, le directeur de la mine. Mais celui-ci ne parle, dans ses lettres que de ses deux premières machines (à laver le minerai et la chaîne sans fin) : « il n'y est question ni de casserie, ni de bocard, ni des autres machines que le sieur Lorient a exécutées dans le cours de 1758 et de 1759 », machines imparfaites et qui n'ont produit aucun effet utile ⁽¹⁾.

II

Le mémoire de Paris-Duverney contre le sieur Lorient, « mécanicien et pensionnaire du Roi ⁽²⁾ » nous donne des détails fort intéressants sur les travaux qu'il a fallu entreprendre à Pontpéan, avant de pouvoir commencer l'exploitation de la mine.

La grande difficulté, que n'avait pu surmonter la première société (de 1730 à 1742), c'était d'arriver à l'épuisement de l'eau. En 1751, on reconnut que « ces inondations provenaient de la rivière de Seiche » :

(1) Même mémoire, p. 116.

(2) Arch. de la Loire-Inférieure C. 779.

« Convaincue de la réalité de cet inconvénient, la dame Danycan engagea l'ingénieur des ponts et chaussées de Bretagne à dresser le plan des opérations nécessaires pour détourner le lit de cette rivière, de manière néanmoins qu'on pût en employer les eaux pour faire mouvoir des machines hydrauliques propres à épuiser les inondations qui noyaient la mine. Ce plan fut dressé; la dépense en fut évaluée à 99.800 livres, et, par arrêt du Conseil, du 20 juillet 1751, la dame Danycan fut autorisée à le faire exécuter, à la charge par elle d'indemniser d'avance les propriétaires des terrains qui seraient employés aux travaux de cet ouvrage ».

M^{me} Danycan s'adressa au sieur Rivaz, qui se flattait de « dessécher les souterrains et, après le premier épuisement, d'en élever chaque jour la quantité de 4.000 muids d'eau ». En 1752, Rivaz établit deux machines, mais qui n'eurent aucun succès. Il fallut en revenir au projet de détourner le cours de la Seiche. Cependant, le sieur Nugues, que M^{me} Danycan s'était associé, en 1754, continua à confier les travaux à Rivaz, lui accordant 3.000 l. d'appointement et un dixième sur les bénéfices de l'affaire. Les nouvelles tentatives de ce dernier n'ayant pas mieux réussi, Paris-Duverney, l'oncle de Nugues, s'adressa à Laurent, « déjà connu pour les travaux utiles qu'il avait exécutés en Flandre ». Le mémoire décrit en détail l'œuvre de Laurent :

« La première opération du sieur Laurent a été d'approfondir, élargir et redresser le lit de la rivière de Seiche, depuis son confluent avec la rivière de Vilaine, jusqu'au château de Carcé, dans l'étendue d'environ une lieue et demie; opération d'autant plus délicate que le terrain s'est trouvé fort difficile et que d'ailleurs il a fallu reprendre sous-œuvre le pont du manoir composé de plusieurs arches, dont les fondations se trouvaient, pour ainsi dire, à découvert. Par ce moyen, le lit de la rivière a acquis le double de sa capacité ordinaire; on n'a plus eu à craindre les débordements, et on a eu l'avantage de conserver les eaux qui sont nécessaires pour les travaux de la mine.

» La seconde opération, qui rencontrait encore plus de difficultés que la première, et sans laquelle il avait été reconnu qu'il était impossible de parvenir au dessèchement des mines, a été de détourner le lit de la rivière de Seiche, en lui creusant un nouveau canal d'environ 70 pieds de largeur sur 15 de profondeur, et

de 800 toises ou environ d'étendue à prendre depuis le château de Carcé jusqu'au lieu appelé *le Pontpéan*.

» Pour faire entrer la rivière dans ce nouveau canal, il a fallu vaincre les inégalités du terrain et son extrême dureté, qui dans plusieurs endroits le rendait plus difficile à travailler que le rocher, parce qu'il n'était pas possible d'emprunter, comme dans les carrières, le secours de la poudre à canon. — Les états déposés au Bureau de la Compagnie justifient que cet ouvrage n'a coûté entre les mains du sieur Laurent que 50.777 livres; il a construit de plus, tant sur ce nouveau canal, que sur l'ancien lit de la rivière, trois nouveaux ponts de charpente avec les culées de maçonnerie, pour conserver la communication des deux côtés.

» La troisième opération a été de creuser un canal de décharge pour les machines, depuis le château de Carcé jusqu'au lieu des mines. Ce canal a 300 toises de longueur sur environ 40 pieds de largeur et 15 pieds de profondeur.

» La quatrième opération a été de construire un canal depuis la mine jusqu'au moulin du Bois, dans une étendue d'environ 600 toises, large de 30 pieds, glaisé et couroyé dans toute sa longueur. Il faut observer qu'au moyen d'un aqueduc pratiqué sur le nouveau lit de la rivière de Seiche, ce canal passe par-dessus cette rivière et traverse le grand chemin de Rennes sous un pont de toute la largeur du chemin. L'usage de ce canal est d'en tirer des eaux à volonté pour le service des machines, au moyen d'une écluse pratiquée à la tête du même canal vers le moulin du Bois. Il faut encore observer que, pour conserver les eaux de la rivière de Seiche, qui servent à faire tourner le moulin du Bois, le sieur Laurent a réparé, pour ainsi dire, à neuf les écluses de ce moulin, ainsi que la chaussée, qui a 200 à 300 pieds de longueur.

» La cinquième opération consiste dans la construction d'un autre canal, depuis l'aqueduc qui passe sur le nouveau lit de la Seiche. Ce canal traverse le château et les jardins de Carcé, au moyen d'un autre aqueduc, qui conduit les eaux destinées à faire mouvoir la roue des soufflets des fourneaux à manche.

» Ainsi le sieur Laurent est parvenu, non seulement à détourner le cours de la rivière de Seiche, mais encore à faire servir les eaux de cette rivière pour le dessèchement de la mine qu'elle inondait auparavant ».

En outre, comme la Seiche tarit souvent en été, Laurent a formé dans la lande de Tessé, près des mines, un étang d'une lieue de circuit, qui sert de réservoir; il est soutenu par une chaussée longue de 5 à 600 toises. Pour employer les eaux de l'étang, Laurent a fait construire un canal de

1.400 toises jusqu'à la mine, et, à son extrémité, un aqueduc de 100 toises de long, sur 30 de hauteur, qui « conduit les eaux sur une roue de 33 pieds de diamètre servant aux travaux de la mine ».

Pour le dessèchement continu de la mine, Laurent a établi trois machines, qui pompent l'eau « sans discontinuation, quoique les approfondissements aient été prolongés jusqu'à plus de 240 pieds ». Ces travaux, ajoute le Mémoire, « ont excité l'admiration de toute la Bretagne et de tous les étrangers qui les ont vus », ont mérité à leur auteur des lettres de noblesse et le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Danycan lui-même en a reconnu la valeur, dans une lettre du 14 juillet 1756. En fait, « les mines ont été parfaitement desséchées ; le dessèchement a toujours subsisté et subsiste encore ». La dépense totale ne s'est élevée qu'à 240.000 livres, en y comprenant les machines hydrauliques, qui ont coûté 44.000 livres.

Le Mémoire décrit aussi les machines construites par Lorient. La première avait pour objet de laver et cribler en même temps le minerai sortant du puits; elle fut construite de mai au 18 octobre 1757; « on prétendit dans le temps » qu'elle réussit parfaitement; mais, « à en croire plusieurs des ouvriers et principaux de la mine », il n'en était rien. Quoi qu'il en soit, il reçut 2.000 l. d'indemnité pour ses frais de voyage, et il fit accepter par la Compagnie cinq autres projets :

« Le premier, d'établir une seconde machine, qui serait adaptée à la machine à laver, et qui devait supprimer une partie des cribleurs, et réduire les laveurs à deux qui seraient occupés à repasser les matières criblées. Le second, d'établir une nouvelle casserie qui devait suppléer au travail de 44 femmes, et qu'un seul homme ferait mouvoir au moyen d'un levier. Le troisième, de réformer la construction du bocard et de diminuer les quatre cinquièmes des laveurs qui y étaient occupés. Le quatrième, de réformer les puits à l'effet de faciliter l'extraction du minerai (1) au moyen d'une *chaîne sans fin*,

(1) C'est-à-dire « du minerai ».

qui dispenserait de faire les ouvertures aussi larges qu'elles étaient auparavant. Le cinquième, d'appliquer les mêmes principes de la machine inventée pour le lavage des minéraux au lavage des scories ».

Les meilleurs ouvriers et employés de la mine ont blâmé les opérations de Lorient (ce qui, d'ailleurs, peut-on penser, ne prouve pas qu'elles aient été mauvaises). Le caissier, M. Dru de Brehamel, a même, à cette occasion, donné sa démission. Ce qui est plus grave, c'est que Lorient a remis, de mois en mois, « les épreuves » de sa machine, jusqu'en janvier 1759.

En ce qui concerne le *bocard* (machine pour piler les pierres contenant le minerai), Lorient, de juillet 1758 à janvier 1760, n'a cessé de le modifier, sans obtenir aucun succès.

Lorient, cependant, en août 1759, a fait un procès à la Compagnie. Il a choisi comme expert M. de Parcieux, de l'Académie des Sciences, tandis que Danycan désignait M. Dalember, de la même Académie, l'illustre mathématicien. Mais Danycan n'avait pas qualité pour le faire. En février 1760, la Compagnie désigne comme expert König, inspecteur général des mines; Lorient le récuse. Le Mémoire fait état encore d'un rapport, du 20 octobre 1759, signé par le Directeur, et 20 principaux employés et chefs d'ateliers, qui déclare « qu'à l'exception de la machine à laver, toutes les machines entreprises par le sieur Lorient sont, ou défectueuses ou inutiles et onéreuses à la Compagnie ».

Il nous est difficile de juger la question. Ce qui apparaît, en tous cas, c'est que l'outillage des exploitations minières est encore bien incertain, que l'on ne dispose pas de machines auxquelles on puisse avoir pleine confiance. On voit aussi que le personnel d'ingénieurs, de directeurs, de chefs d'ateliers, d'ouvriers laisse encore à désirer. Laurent est un personnage d'une valeur tout exceptionnelle. Toutes

les exploitations minières, à leurs débuts, ont connu les mêmes difficultés, et c'est ce qui explique que beaucoup d'entre elles aient subi de graves échecs, que bien des sociétés, qui les avaient entreprises, aient fait de mauvaises affaires ⁽¹⁾.

H. SÉE.

(1) La mine de Poulouen, au début, a éprouvé bien des déboires; voyez nos *Etudes sur les mines de Bretagne au XVIII^e siècle (Annales de Bretagne, t. XXXVII)*.